



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

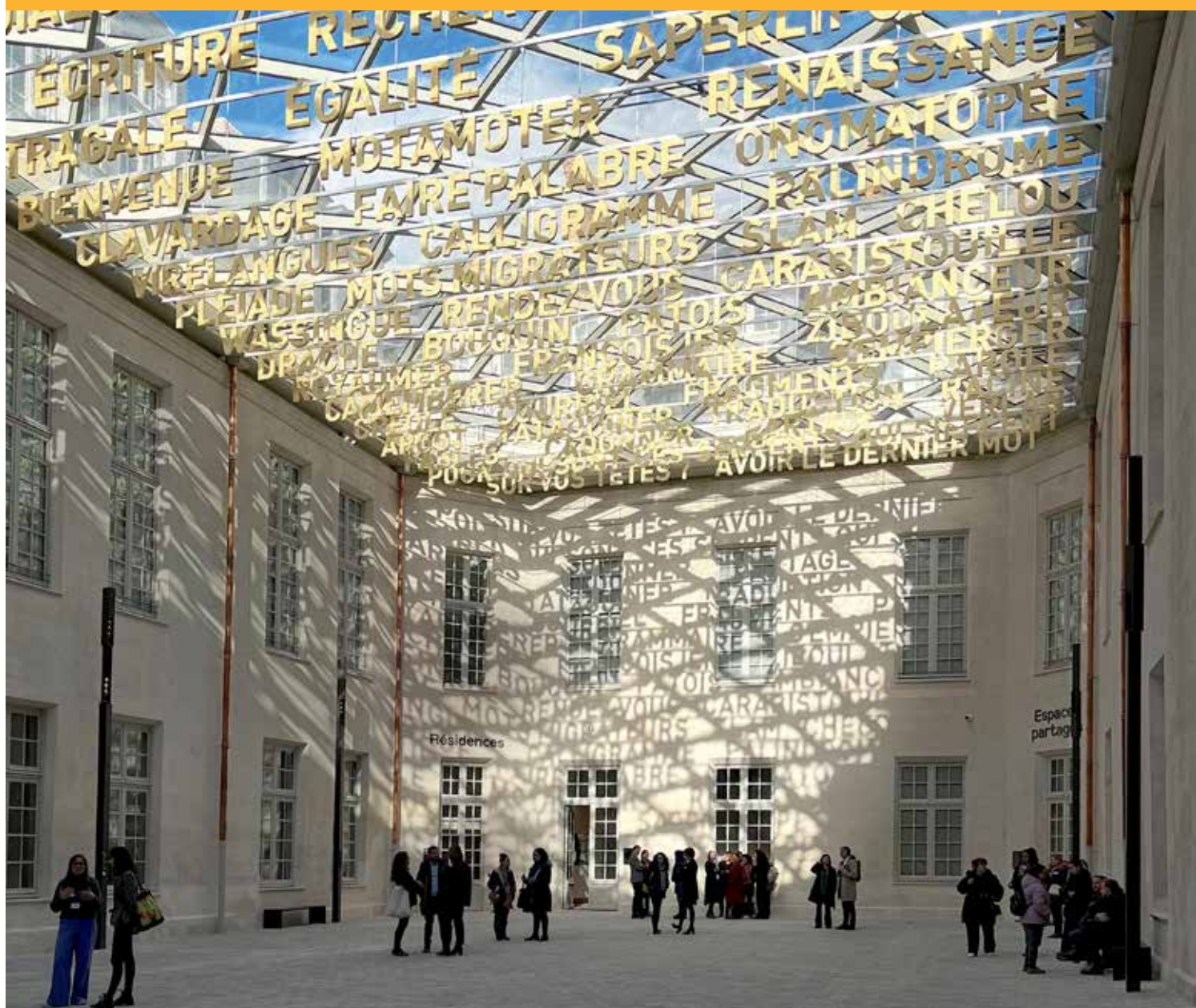


110 ANS
1914-2024

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

Cité internationale de la langue française au château de Villers- Cotterêts

Dossier de presse



Sommaire

3	Présentation du projet	19	La Cité, au cœur d'un territoire d'exception
4	Le premier lieu culturel dédié à la langue française	20	L'écrin de verdure de la Cité, un patrimoine naturel unique à célébrer
5	Un parcours de visite permanent sur la langue française	22	Une terre d'écrivains
13	Un lieu culturel de résidences, d'innovation et de formation	24	La Picardie, terre de châteaux
14	Un lieu de formation et d'apprentissage de la langue pour apprenants et formateurs	26	Le château de Villers-Cotterêts, d'hier à aujourd'hui
15	Les résidences : un pôle de création et d'innovation en lien avec la langue française	27	Le château hier
16	Un laboratoire d'innovation pédagogique sur les enjeux de la langue	32	La création d'une verrière contemporaine
17	Un lieu du quotidien accessible à tous	34	Quelques dates
18	La Cité « numérique » : accessible partout et par tous	35	Quelques chiffres
		37	Publications
		42	Informations pratiques
		44	Le CMN en bref



Le château de Villers-Cotterêts, façade nord © Yann Monel – CMN

Présentation du projet

Joyau de la Renaissance, l'une des rares demeures royales de Picardie, le château de François I^{er} à Villers-Cotterêts a connu plusieurs vies : devenu bien national à la Révolution, il est transformé en dépôt de mendicité par Napoléon, à la fois prison et hospice. Converti en maison de retraite en 1889, il subit plusieurs dégradations et tombe petit à petit en désuétude, jusqu'à être laissé totalement à l'abandon en 2014. Sous l'impulsion d'Emmanuel Macron, Président de la République, le château reprend vie, avec l'objectif de devenir une Cité internationale de la langue française, au cœur d'un territoire emblématique de l'histoire littéraire de la France. Ville de naissance d'Alexandre Dumas, Villers-Cotterêts est, en effet, située à 10km de la Ferté-Milon, ville de Racine, à 40 km de Château-Thierry, ville de La Fontaine, à 35 km de Villeneuve-sur-Fère, ville de Paul et Camille Claudel ou encore à 40 km d'Ermenonville où plane encore l'âme de Jean-Jacques Rousseau.

Après quatre années de chantier sous le pilotage du Centre des monuments nationaux, le château de Villers-Cotterêts a ouvert ses portes au public en novembre 2023. Premier lieu culturel entièrement dédié à la langue française, il permet de partager et de faire vivre sa richesse, sa diversité, sa vitalité, en étroite collaboration avec de nombreux partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux, dont l'Organisation internationale de la Francophonie, avec qui une convention de partenariat a été signée dès 2021.

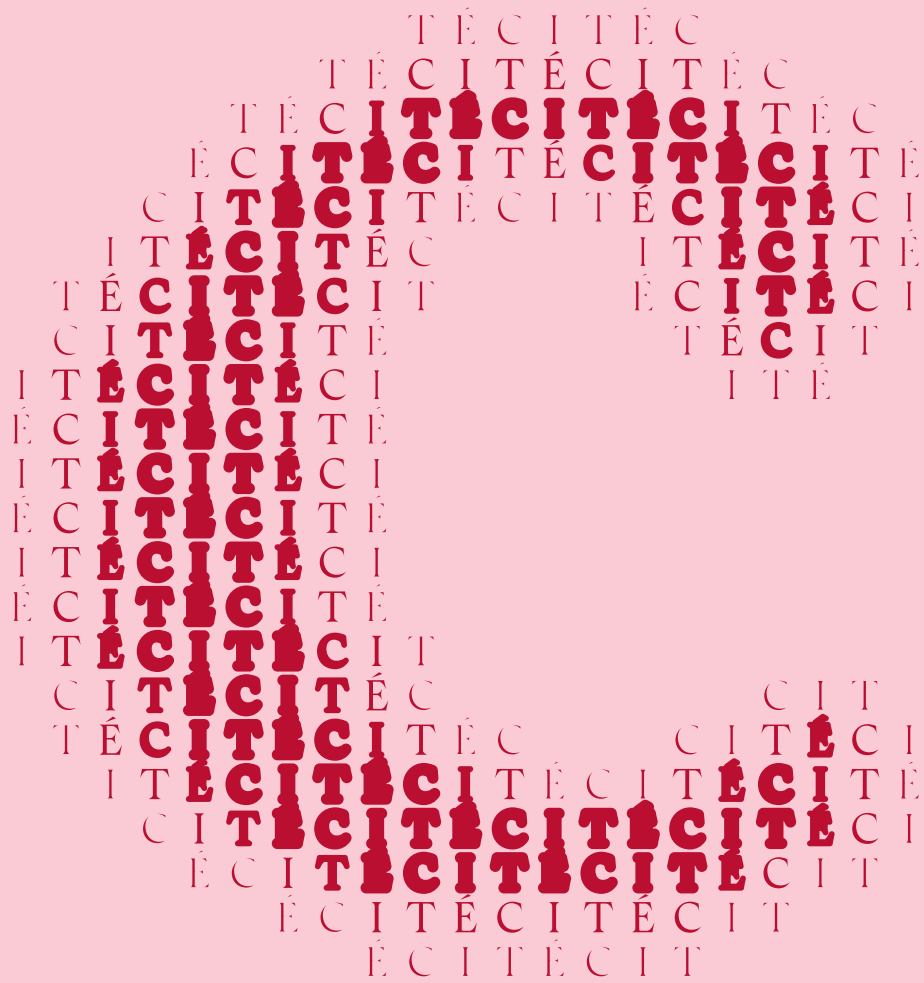
Un parcours de visite permanent donne à voir l'aventure du français, sa diffusion dans le monde, son évolution au contact des autres langues, son lien à la construction politique de la nation, son rapport aux langues régionales, sa constante réinvention.

Tout au long de l'année, la Cité internationale de la langue française accueille des expositions temporaires, des spectacles, concerts ou débats dans son auditorium, divers événements sous la verrière et son « ciel lexical », mais aussi des sessions de formation, des ateliers, des activités pédagogiques, des résidences d'artistes ou de chercheurs, ou encore des entreprises spécialisées dans les technologies de la langue. Il est également possible de se rendre au château pour faire une pause gourmande au café, découvrir les nouveautés littéraires à la librairie, ou simplement le traverser pour une promenade dans le parc et la forêt de Retz, labellisée « forêt d'exception ». Les espaces extérieurs sont en effet en accès libre, et permettent une continuité entre la ville, le château, le parc et la forêt.

D'autres bâtiments autour de la cour des Offices seront aménagés progressivement afin d'accueillir un hôtel, un restaurant et des activités de loisirs. Comme la langue française, la Cité continuera à évoluer, et compléter, enrichir, adapter ses propositions et ses activités au contact de ses publics.



Le château de Villers-Cotterêts, vue aérienne
© Yann Monel - CMN



Le premier lieu
culturel **dédié**
à la langue française

Cette Cité est un lieu de culture et de vie entièrement dédié à la langue française dans toute sa diversité, aux langues de France et aux cultures du monde francophone. Elle invite à interroger, interpréter, enrichir la langue pour l'explorer dans toute sa pluralité : le français est une langue d'hospitalité, de diversité et d'innovation.

Un projet conçu en dialogue avec de multiples acteurs

Un conseil stratégique et scientifique a accompagné le Centre des monuments nationaux tout au long de la préfiguration du projet de Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts en lien avec la Direction générale du patrimoine et de l'architecture et la Délégation générale à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture. Il était composé de représentants de structures nationales et internationales¹ liées à la langue française et à la francophonie ainsi que de personnalités qualifiées, il incarnait la culture francophone dans toute sa diversité et dans l'ensemble des facettes, artistiques, culturelles, pédagogiques, scientifiques, économiques et sociétales du projet.

Le projet a également été suivi par un comité de pilotage sous l'égide du préfet de l'Aisne. Il rassemblait le CMN, les collectivités territoriales (région Hauts-de-France, département de l'Aisne, communauté de communes de Retz-en-Valois, mairie de Villers-Cotterêts), le député de l'Aisne, la DRAC Hauts-de-France, le Conseil économique, social et environnemental régional Hauts-de-France, l'Office national des forêts et les acteurs contribuant à la dynamique du territoire, notamment des structures économiques (Caisse des dépôts, chambres consulaires), les acteurs du transport, les structures d'enseignement et de formation (rectorat de l'Académie d'Amiens, établissements scolaires de Villers-Cotterêts) et les associations du champ social.

1. Liste complète page 71.

Un parcours de visite permanent sur la langue française

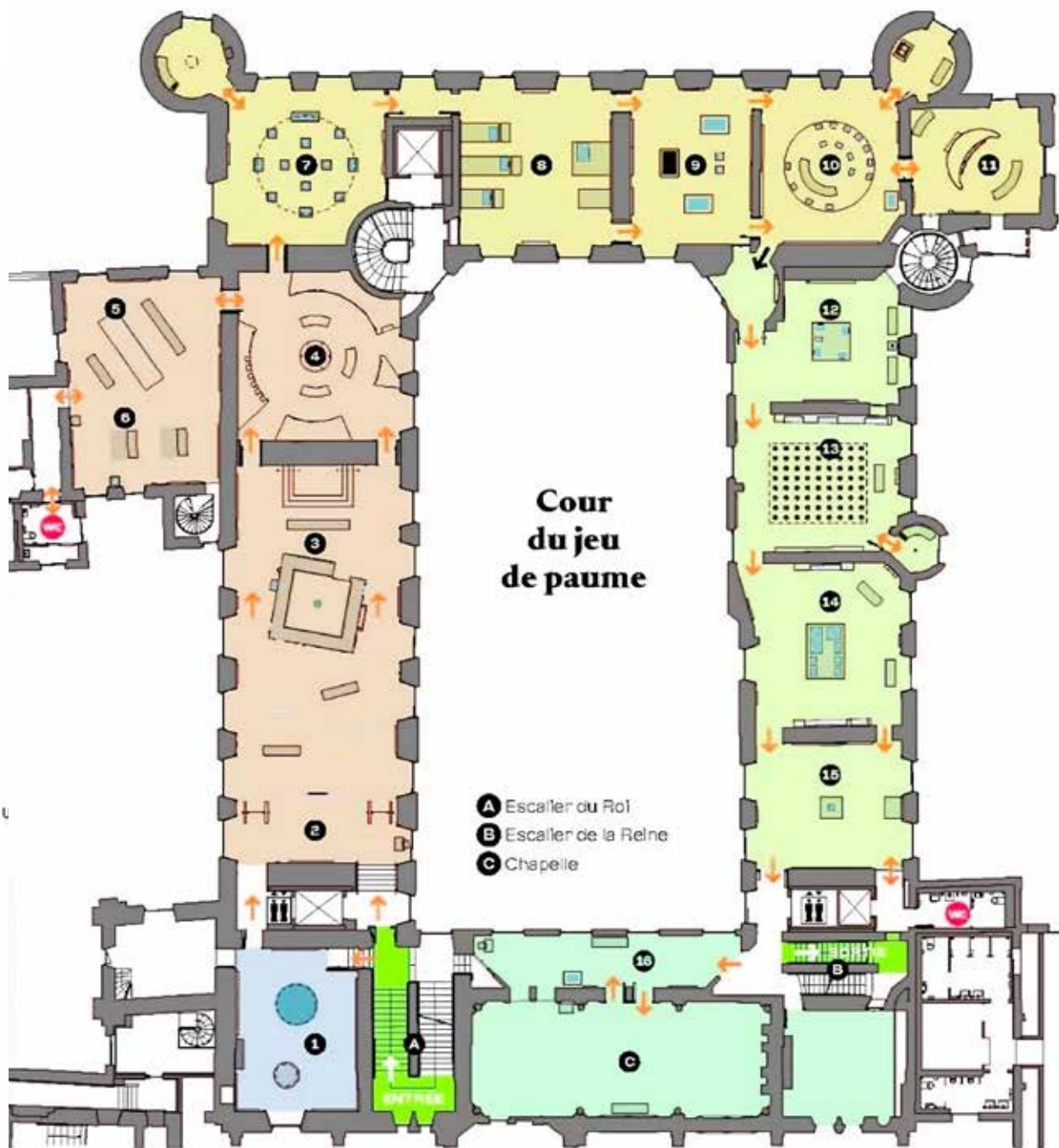
Première exposition permanente entièrement dédiée à la langue française, le parcours de visite permanent a été mis en place sous le commissariat scientifique de Xavier North, délégué général à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture de 2004 à 2014, commissaire principal, Barbara Cassin, philologue, membre de l'Académie française, Zeev Gourarier, ancien directeur scientifique et des collections du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée de Marseille, et Hassane Kassi Kouyaté, directeur du festival des Francophonies – Des écritures à la scène de Limoges.

Réalisation collective, le parcours « L'aventure du français » a mobilisé de nombreuses expertises : linguistes, historiens, auteurs ou encore humoristes.

De nombreux partenaires ont apporté leur contribution au contenu du parcours de visite dont la Délégation générale à la langue française et aux langues de France - ministère de la Culture, TV5 Monde, RFI, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Fédération internationale des professeurs de français, le festival des Francophonies – Des écritures à la scène, la Bibliothèque nationale de France, l'Académie française... Plusieurs institutions ont prêté également des objets de leurs collections, notamment le musée du Louvre, le Musée national des arts asiatiques – Guimet, la Comédie-Française, le Musée national de l'Éducation, le Mucem - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, l'Imprimerie nationale...



Le tableau des départs © Didier Plowly - CMN



1 Un château, un territoire

L'AVENTURE DU FRANÇAIS

Une langue-monde

- 2 L'aventure du français, introduction
- 3 Artistes de la langue
- 4 Une langue de référence mondiale
- 5 La langue des Lumières
- 6 L'empire d'une langue

Une invention continue

- 7 Une langue en mouvement
- 8 La norme et l'usage
- 9 Jeux de mots
- 10 Les mots pour le dire
- 11 Dans la langue de Molière

Une affaire d'État

- 12 Enjeux contemporains
- 13 Au défi de la pluralité
- 14 L'avènement d'une langue
- 15 En langue française, et pas autrement ?

La langue et les arts

- 16 l'influence italienne

Plan du parcours de visite permanent de la Cité internationale de la langue française au premier étage du Logis royal du château de Villers-Cotterêts

Le parcours permanent de visite

Le parcours de visite est situé au premier étage du Logis royal, constitué de quinze salles réparties en trois sections et d'une salle d'introduction sur le château et son territoire.

Les visiteurs non-francophones peuvent aussi partir à la découverte de ce parcours, traduit en deux langues (anglais, allemand). Une application permet de le rendre accessible en cinq autres langues (italien, espagnol, néerlandais, arabe et chinois), ainsi qu'en langue des signes française. Support complet de l'accessibilité des contenus, l'application propose également d'autres options comme l'audiodescription, l'audioamplification et le sous-titrage pour les visiteurs en situation de handicap.

Un château, un territoire

Après l'ascension de l'escalier du Roi et la découverte de ses décors sculptés de la Renaissance, les visiteurs parviennent à la salle « Un château, un territoire », en accès libre et gratuit. L'histoire et l'architecture du château se dévoilent à travers une grande fresque

chronologique, une maquette tactile et une projection monumentale qui retrace les évolutions du domaine. Dans de courts entretiens filmés, plusieurs habitants de Villers-Cotterêts témoignent de leur attachement au château, à son parc et à la forêt de Retz. Véritable terre d'écrivains, Villers-Cotterêts et sa région entretiennent un rapport de longue date à la langue française. Un dispositif interactif permet aux visiteurs de se plonger dans la vie, l'œuvre et l'univers de plusieurs écrivains célèbres de la région.

Le parcours sur la langue française : L'Aventure du français

« L'aventure du français » propose un voyage à travers le temps et l'espace pour donner à voir et à entendre la langue française dans la diversité de ses expressions. Tout au long de ce parcours, le français est appréhendé dans ses dimensions culturelle, historique et sociale ainsi que dans les relations qu'il entretient avec les autres langues.



Salle « Un château, un territoire » © Benjamin Gavaudo- CMN

PREMIÈRE SECTION:

Le français, une langue monde

Comme dans un hall d'aéroport, un grand tableau des départs, projection monumentale présentant des destinations francophones, invite les visiteurs à embarquer pour un voyage dans la « langue-monde » qu'est le français. Dans cette séquence, ils découvrent l'univers que constitue la langue française, avec ses différentes formes d'expression, orales comme écrites, mais aussi son rapport au monde avec sa diffusion sur les différents continents et ses relations avec les autres langues.

Comme toutes les langues, le français est en soi un véritable « monde » de créations. Ses capacités expressives, qui contribuent à sa réinvention et sa diffusion, sont explorées à travers les thèmes du rire, de la passion amoureuse, de la révolte à l'aide d'extraits d'œuvres francophones : films, spectacles, opéras, lectures... La création en langue française s'illustre aussi en musique, avec une radio diffusant des extraits de chansons jouant avec les mots et le langage.

L'expression écrite est mise en relief au sein d'une « bibliothèque magique ». Ses faces extérieures abritent plusieurs milliers d'ouvrages écrits en français, de tous les continents, de toutes les époques et de tous les genres (roman, poésie, essais, bande-dessinée, littérature jeunesse...). À l'intérieur, un dispositif immersif permet une expérience inédite : les visiteurs sont invités à répondre à une série de questions et repartent avec une recommandation de lecture toute personnelle grâce à une intelligence artificielle.

Le français est parlé par des centaines de millions de personnes à travers le globe. Dans la diversité de ses expressions, il reste ainsi une langue de référence au niveau mondial, dont le dynamisme peut se mesurer aux mots qui lui sont empruntés ou aux nombres d'œuvres traduites. *Le Petit Prince* écrit par Antoine de Saint-Exupéry, est ainsi le deuxième ouvrage le plus traduit dans le monde après la Bible, avec plus de 450 langues. Dans une mosaïque des francophones, des personnes originaires des quatre coins du monde témoignent de leur rapport à la langue française et partagent avec les visiteurs leur perception de la francophonie. Ils lui font aussi deviner le sens d'une expression de leur région.



La bibliothèque magique © Benjamin Gavaudo - CMN



Salle « Une langue de référence mondiale » © Didier Plowly - CMN

Cette présence mondiale de la langue française trouve son explication dans l'histoire : des explorations aux conquêtes coloniales, la langue française s'est progressivement diffusée hors de son berceau européen d'origine. Elle s'est aussi répandue par l'influence politique et le rayonnement culturel de la France, en particulier au XVIII^e siècle lorsque se développe un art de vivre à la française et cette vocation française à l'universel défendue par Antoine de Rivarol. Un film d'animation à la manière d'un théâtre d'ombres emmène les visiteurs sur les pas de Casanova dans le tour d'une Europe qui « parle » français.

C'est à travers l'école et l'instruction qu'est évoquée l'expansion de la langue avec la colonisation. Instrument d'aliénation, mais aussi vecteur d'idées, notamment celles des Lumières, et moyen de communication, elle a pu devenir outil de résistance et d'émancipation. Cette ambivalence face à la langue est expliquée par Souleymane Bachir Diagne, professeur de philosophie et de français à l'université de Columbia et originaire du Sénégal, dans un film documentaire de 7 minutes.

DEUXIÈME SECTION :

Le français, une invention continue

Cette deuxième séquence propose aux visiteurs d'explorer la langue dans son fonctionnement, de la constitution de son vocabulaire à l'évolution de sa prononciation, en passant par sa normalisation, mais aussi dans la variété de ses usages et sa capacité à constamment se réinventer.

Une spectaculaire projection à 360° à l'intérieur d'un dôme présente le voyage des mots jusqu'au français. Au fil des siècles, au gré des conquêtes militaires, des échanges culturels et commerciaux, les mots, dans leur voyage, évoluent dans leur prononciation, leur forme, leur sens. Douze exemples venant de langues parentes ou éloignées, régionales ou étrangères, illustrent ces transformations. Ainsi, le mot « sirène » d'origine grecque, désignait, à l'image de la sirène en argile du IV^e siècle du musée du Louvre, une figure mythologique mi-humaine mi-oiseau, dont le chant séduisant conduisait les marins vers un destin fatal. Le mot désigne aujourd'hui une alarme signalant un danger.



Salle « Une langue en mouvement » © Didier Plowy - CMN



Groupe scolaire et visiteurs dans la salle Jeux de mots © Yann Monel - CMN

Un dispositif sonore donne à entendre les voix, réelles ou reconstituées, de personnages historiques du IX^e au XX^e siècle, comme Louis le Germanique, Jeanne d'Arc, Alexandre Dumas ou Léopold Sédar Senghor, sans oublier bien sûr François I^{er}. Les visiteurs peuvent ainsi percevoir les différences de prononciation, d'intonation et de rythme suivant les époques.

Les usages ne cessent d'évoluer et sont divers d'une région à l'autre, malgré les efforts de codification destinés à garantir la bonne compréhension des personnes qui communiquent.

Cette volonté de fixer l'état de la langue trouve son expression dans la publication de dictionnaires et en particulier du premier d'entre eux : le Dictionnaire de l'Académie française, publié pour la première fois en 1694, et qui dans un flux continu voit ses éditions se succéder. **Des dispositifs interactifs permettent de tester son orthographe, de s'intéresser au genre, aux niveaux de langue ou encore aux accents et de s'ouvrir aux usages du français dans le monde avec le Dictionnaire des francophones.**

Les jeux autour de la langue se poursuivent dans une salle dédiée : les visiteurs peuvent s'affronter sur une grille de mots-mêlés géante, ou encore – au-delà du bien connu « pain au chocolat / chocolatine » – s'initier à la variété des mots régionaux pour désigner un même objet.

Le parcours dans cette séquence se termine avec l'évocation de « la langue de Molière ». L'œuvre de Molière donne à entendre la diversité des registres de langue, des patois, mais aussi des autres langues avec lesquelles le français dialogue au XVII^e siècle. Artistes du langage, les sociétaires et pensionnaires de la Comédie-Française continuent de faire vivre l'héritage de celui qu'ils considéraient comme leur « patron » et interprètent des extraits

de ses pièces dans un film. Quatre saynètes écrites par quatre auteurs francophones, Nicolas Kerszenbaum, Valérie Cachard, Hakim Bah et Carole Fréchette, livrent en contrepoint une réinterprétation contemporaine d'une scène des *Femmes savantes*, démontrant la permanence du ressort comique ou dramatique que constitue la langue et sa réinvention continue.



Salle « Dans la langue de Molière » © Didier Plowy - CMN

TROISIÈME SECTION :

Le français, une affaire d'État

Le statut d'une langue, sa place dans la société et les conditions de son emploi ont toujours une dimension politique. C'est particulièrement vrai en France : royal ou républicain, l'État a placé la langue française au cœur de la construction politique de la nation.

L'influence croissante de l'anglais, qui amène à des assimilations parfois mal comprises ou déformées, est mise en scène dans un montage vidéo humoristique réalisé à partir d'extraits tirés des archives de l'Institut national de l'audiovisuel. En 1992, au cœur d'un contexte de mondialisation, l'État inscrit symboliquement le français comme langue de la République dans la Constitution de la V^e République. La loi détaille l'application de ce principe dans différents domaines et crée un droit au français porté par un objectif d'égalité citoyenne.

Cette préoccupation est partagée par le Québec mais aussi par les membres de l'Union européenne qui affiche la devise « Unis dans la diversité »... y compris linguistique.

Si le français est la seule langue officielle de France, il cohabite depuis toujours avec de nombreuses langues, régionales ou extraterritoriales. Aujourd'hui, 72 langues régionales sont

officiellement reconnues. Les visiteurs peuvent les découvrir grâce aux luminaires sonores des langues régionales, qui s'éclairent et diffusent chacun à leur tour le son d'une langue issue d'une région du territoire français, tandis que celle-ci s'éclaire sur une carte monumentale. La généralisation du français s'est accentuée avec la scolarisation gratuite et obligatoire en 1882, mais le projet politique d'unifier la nation à travers une seule langue remonte à la Révolution. Le français s'était déjà diffusé sous l'Ancien Régime, notamment grâce aux progrès de l'imprimerie et aux colporteurs qui vendaient de petits ouvrages populaires, comme le montre un tableau anonyme du XVII^e siècle prêté par le musée du Louvre.

Le français a émergé à partir du Moyen Âge face au latin, langue de l'Église, du droit et des savoirs, partagée à travers le continent. Au début du XVI^e siècle, il acquiert ses lettres de noblesse avec les premières traductions de la Bible et son emploi dans les créations littéraires et poétiques, le développement de l'imprimerie ayant ensuite contribué à le diffuser. Les mécanismes et principales étapes de cette élévation sont retracés par un film qui voisine dans cette salle avec nombre de documents et œuvres de cette époque.

C'est à la même période qu'un statut officiel est accordé au français, avec l'ordonnance signée par François I^{er} en 1539 à Villers-Cotterêts. Le parcours aboutit à la salle où est présentée cette ordonnance qui impose le français dans les actes administratifs et juridiques afin

de les rendre compréhensibles par ceux à qui ils s'appliquent. Si le modèle qu'elle propose – perpétué par la Cour de justice de l'Union européenne où les décisions sont rendues dans la langue de l'affaire jugée – peut paraître comme une évidence dans le pays qui l'a instauré, des objets du quotidien et des témoignages vidéos rappellent que dans d'autres pays, d'autres choix linguistiques ont été faits et plusieurs langues peuvent avoir un statut équivalent.

Le visiteur termine sa visite dans la chapelle royale et dans la contemplation de son somptueux décor sculpté influencé par l'Italie. Il peut feuilleter virtuellement quelques ouvrages de la bibliothèque de François I^{er} avant de rejoindre, par l'escalier de la Reine, la cour du Jeu de paume.

Une médiation adaptée à tous les publics

La Cité internationale de la langue française s'adresse à tous les publics grâce à une offre d'activités de médiation adaptée : publics famille, du champ social, francophones, allophones, groupes, individuels, et bien évidemment les publics scolaires, de la maternelle à la Terminale. Il y en a pour tous les goûts. Pour les férus d'histoire, d'architecture, de nature, de langue française et de voyages puisque chaque visite guidée ou atelier à la Cité est une invitation au voyage, à la découverte. Chacun, petit ou grand, vient vivre une expérience à la Cité, accompagné ou en autonomie.



Salle « L'avènement d'une langue » © Didier Plowy - CMN

« AU RYTHME DE NOS DÉSIRS DANSONS SUR LA VAGUE DU TEMPS », œuvre monumentale de Joël Andrianomearisoa



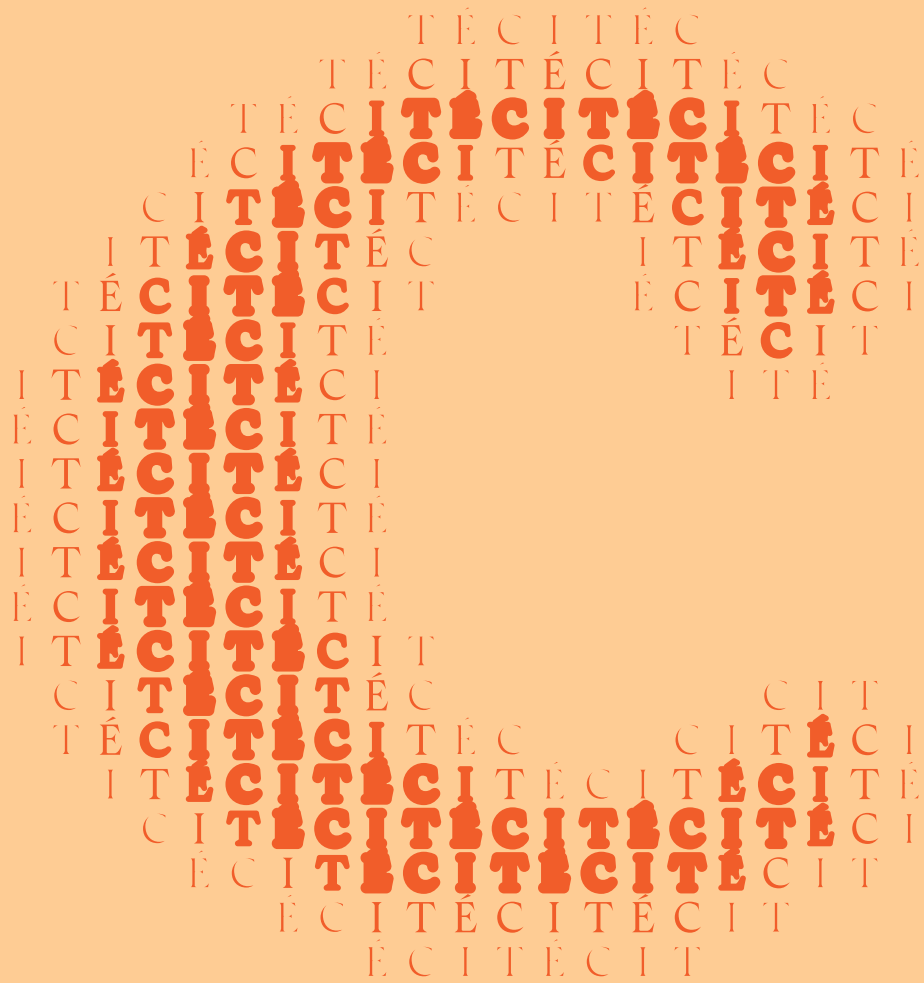
Joël Andrianomearisoa
© Studio Joël
Andrianomearisoa
© Didier Plowy - CMN

L'œuvre AU RYTHME DE NOS DÉSIRS DANSONS SUR LA VAGUE DU TEMPS, de l'artiste Joël Andrianomearisoa, réalisée dans le cadre du programme artistique du ministère de la Culture Mondes nouveaux, a pris place dans le parc de la Cité internationale de la langue française. Première réalisation du programme artistique du ministère de la Culture Mondes nouveaux, elle a été dévoilée à l'occasion de la Semaine de la Langue Française et de la Francophonie en mars 2022.

Cette œuvre poétique fait dialoguer patrimoine et création, sculpture et mots, matérialité et langage. Ainsi, en lien avec la Cité internationale de la langue française, face à la forêt de Retz et ouverte sur l'horizon, elle lance un appel au monde à remettre à sa place le désir, à l'encontre des contraintes toujours plus présentes. Sur ce site reliant le passé à de nouvelles visions du monde, elle entend établir une discussion, favoriser de nouvelles relations entre humains.



AU RYTHME DE NOS DÉSIRS DANSONS SUR LA VAGUE DU TEMPS de Joël Andrianomearisoa
© Studio Joël Andrianomearisoa © Yann Monel - CMN



Un pôle de **résidences,**
d'innovation
et de **formation**

Un lieu de formation et d'apprentissage de la langue pour apprenants et formateurs

La Cité internationale de la langue française propose un large éventail d'activités autour de la langue française destinées aux professionnels et bénévoles de la formation mais aussi des initiatives pour découvrir et apprécier la richesse architecturale du château de Villers-Cotterêts. Les stages, formations, rencontres professionnelles, ateliers et cafés pédagogiques organisés permettent aux professionnels et aux bénévoles d'acquérir, de développer ou de consolider leurs compétences dans le champ de la formation. Lieu singulier, innovant et ouvert à l'international, la Cité accueille les professeurs enseignant le français à des personnes allophones ainsi que des apprenants souhaitant apprendre le français.

Du 20 au 24 novembre 2023, la Cité a accueilli la formation qualifiante « BELC – Cité internationale de la langue française, vers l'autonomie linguistique et numérique » conçue en partenariat avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France - ministère de la Culture et France Education International (ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse) à destination des formateurs locaux et internationaux spécialisés dans l'enseignement du français (professionnels et bénévoles).

Le CMN s'est associé à TV5 Monde pour coproduire une web-série intitulée « À chacun son métier » consacrée aux différents métiers du chantier de restauration. Charpentiers, couvreurs, archéologues, tailleurs de pierres, mais aussi spécialistes de la sécurité,... les métiers exposent leurs savoir-faire. Les vidéos sont accompagnées d'outils pédagogiques permettant de développer ses compétences à l'écrit avec un vocabulaire professionnel dédié. Le but est de faciliter l'insertion professionnelle et de préparer un diplôme de compétences professionnel en langue française.

Le volet pédagogique fait également partie du partenariat signé avec France Médias Monde qui, par sa

position stratégique de média francophone vu et écouté par des millions de personnes dans le monde, a développé des programmes permettant de rendre plus accessible le français, d'accompagner apprenants ou curieux des langues.

En 2022, la Cité a engagé une collaboration avec la jeune pousse Artips, média numérique du secteur de la culture et entreprise de l'économie sociale et solidaire, pour développer un dispositif de médiation du parcours de visite permanent pour les publics en situation de fragilité linguistique. Prenant la forme d'un parcours en ligne de micro apprentissage, ce « Voyage en langue française » permet d'explorer la langue française et la francophonie dans un format ludique. Il est accessible gratuitement aux professionnels et bénévoles accompagnant des publics en situation d'illettrisme ou des publics allophones disposant d'un niveau autonome en français. L'outil peut également être utilisé par des enseignants souhaitant s'appuyer sur cet outil ludique et interactif pour approfondir des notions liées à la langue française. Des ateliers, destinés aux professionnels, pour prendre en main ce nouvel outil ont été organisés courant octobre et novembre 2023. La création de ce dispositif a été rendue possible grâce au mécénat de la Fondation Crédit Mutuel Nord Europe et au soutien financier de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (ministère de la culture).

En 2022, un partenariat tripartite a été signé avec la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité du ministère de l'Intérieur et l'Office français de l'imi-



Web-série « À chacun son métier »

gration et de l'intégration pour faciliter la visite de la Cité et plus largement de l'ensemble des monuments du réseau du CMN, par les étrangers primo-arrivants signataires du contrat d'intégration républicaine, dans le cadre de leur formation civique ou linguistique. Dès l'ouverture de la Cité, des visites et des ateliers avec des acteurs de l'apprentissage de la langue, de la prise de parole, mais aussi des rencontres avec les artistes en résidence ont été organisés.

En partenariat avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse et la Mission locale pour l'Emploi des Jeunes du Soissonnais, un programme de mobilité a donné lieu en septembre 2022 à un séjour au Québec de jeunes du territoire pour renforcer leurs compétences professionnelles et leur employabilité tout en leur proposant une ouverture à l'international et une découverte interculturelle dans un territoire francophone. Les jeunes Axonais ont été invités à présenter une restitution de leur expérience au Québec le 17 mars 2023 à la maison du projet, à l'occasion de la Semaine de la Langue française et de la Francophonie. L'Office franco-québécois pour la jeunesse et la Mission locale pour l'Emploi des Jeunes du poursuivent ensemble ces partenariats en 2024.

La Cité et le Centre de Ressources Illettrisme et Illectronisme (CRII) de l'Aisne ont organisé le 25 janvier 2024 une journée interprofessionnelle où une cinquantaine de personnes intervenant dans le domaine de l'illettrisme et du français langue étrangère ont échangé sur les opportunités que leur offre la Cité et sur comment elles peuvent s'emparer de ce nouvel établissement culturel.

Les résidences : un pôle de création et d'innovation en lien avec la langue française

Au deuxième étage du Logis royal, douze ateliers de 15 à 110 m² ont été aménagés pour accueillir en résidence des artistes de toutes disciplines, des chercheurs, des entrepreneurs et des pédagogues qui mènent une réflexion ou un projet, y compris économique, autour de la langue française ou des langues de manière générale. Les résidents sont invités à présenter leurs

créations au public, dans les espaces de la Cité. Ils bénéficient d'un accompagnement artistique et technique de l'équipe de la Cité qui les invite à aller à la rencontre du territoire et de ses acteurs.

Les programmes de résidence de la Cité sont construits avec de multiples partenaires dans plusieurs champs et thématiques associés à la langue française, ils s'inscrivent dans des réseaux d'accueils de résidents nationaux et internationaux, dans l'idée d'une complémentarité et d'une aide à la circulation des artistes et chercheurs.

Dès l'automne 2023, la Cité a accueilli une résidence en partenariat avec **Rock en Seine** pour accompagner des groupes musicaux francophones par des formations et programmations, dont une session thématique « Comment s'exprimer face au public ? » en septembre 2023 à la Maison du projet de la Cité.

En octobre et novembre 2023, Eveline Cantin-Bergeron, une artiste québécoise du champ des arts visuels, a été accueillie pour une résidence de deux mois mise en place avec le **Conseil des Arts et des Lettres du Québec**. L'artiste a été invitée à proposer une création autour de la thématique de la métamorphose de la langue française, matière vivante modelée par son environnement et son époque et dont l'évolution est indissociable de l'histoire et des transformations sociales, économiques et politiques du monde. Cette résidence a permis d'interroger la capacité de la langue française à se métamorphoser, mouvement continu qui a été exploré au prisme des arts visuels. Pour cette première édition, plusieurs partenaires sont associés, dont le **FRAC - Fonds régional d'art contemporain de Picardie Hauts-de-France**, le **Musée de la Civilisation du Québec** et **Engramme**, centre d'artistes à Québec. Cette résidence a eu lieu dans le cadre d'une entente de trois ans entre la Cité et le Conseil des Arts et des Lettres du Québec visant à créer un programme de résidences artistiques croisées.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'**Imprimerie nationale (IN Groupe)** et le **Centre national des arts plastiques (CNAP)**, la Cité a accueilli également à partir de l'automne 2023 l'Atelier Baudelaire associé à Eugénie Bidaut, un collectif d'artistes œuvrant dans le champ de la création typographique pour une résidence partagée entre Villers-Cotterêts et l'Imprimerie nationale (IN Groupe) dans

le Nord. La résidence proposait un travail de création, de recherche ou d'expérimentation autour de la thématique « Typographier la francophonie ou la francophonie typographiée ». L'Atelier Baudelaire a proposé la création originale d'un caractère typographique comme un outil innovant pour l'apprentissage de la lecture et l'écriture via un protocole de jeu, associant la création graphique, du jeu et de la pédagogie. Le projet s'est inscrit dans une prise en compte des réalités sociales du territoire (lutte contre l'illettrisme, promotion de la lecture...) et a impliqué les publics à travers des ateliers pédagogiques. L'ancrage local du projet s'est incarné notamment dans le fait de s'appuyer sur les caractéristiques visuelles du château et au-delà (relevé de signes, lettrages et graffitis), sur les ressources de l'atelier de l'Imprimerie nationale et les interactions avec les publics.

La Cité prépare plusieurs programmes de résidence pour 2024 dont un avec l'**association les Hauts de l'Humour** qui coproduit « **Lillarious, Lille Métropole - Les Hauts de France** », festival d'humour lancé par Grégoire Furrer (Montreux Comedy). La résidence vise à proposer un accompagnement à la professionnalisation et à la création de spectacle à de jeunes humoristes francophones. Par ailleurs, la Cité s'associe à l'**Université de Picardie Jules Verne** et à l'association **On a marché sur la bulle** pour mettre en place grâce à l'univers de la bande dessinée, diverses actions de sensibilisation, d'éducation, de création, au moyen notamment de résidences de bédéistes francophones et d'installations. La Cité s'associe également à **La Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, Les Francophonies de Limoges, la Cité internationale des arts de Paris** pour mettre en place un pôle d'accompagnement des écritures francophones vers la mise en scène dans le cadre de résidences croisées entre Villers-Cotterêts dans les Hauts-de-France, Limoges dans la région Nouvelle-Aquitaine, Villeneuve-lez-Avignon en Occitanie et Paris en Île-de-France, afin que des artistes puissent bénéficier de plusieurs temps de recherche, de création et de diffusion de leurs œuvres et d'outils de travail variés (ressources culturelles et scientifiques, programmation artistique, rencontres avec les professionnels et les publics, découverte du territoire et de ses acteurs...) d'un lieu à l'autre. L'association de la Cité à ces trois pôles de référence francophones en France dans le cadre de ce

programme de résidence contribuera au développement des démarches artistiques dans le champ des arts de la scène et plus particulièrement du théâtre, de la littérature et du conte francophones.

En 2024 également, plusieurs compagnies réunies par Hakim Bah et les Chantiers Nomades, organisme de formation continue spécialisée dans le spectacle vivant, seront en résidence pour finaliser leurs spectacles.

Dès 2024, la Cité intégrera la manifestation **¡Viva Villa!** portée par les quatre résidences françaises à l'étranger : l'Académie de France à Rome – Villa Médicis, l'Académie de France à Madrid – Casa de Velázquez, la Villa Kujoyama à Kyoto et la Villa Albertine aux États-Unis. Cette programmation associant plusieurs artistes francophones en sortie de résidence permettra de valoriser leurs travaux en France. Avec ¡Viva Villa!, la Cité inscrit son action dans ce réseau international de coopération artistique et culturelle et de circulation des œuvres, littérature, musique ou arts visuels, d'artistes francophones.

Un laboratoire d'innovation pédagogique sur les enjeux de la langue

Pensée comme un « laboratoire des langues et de la francophonie », la Cité porte l'ambition d'être à l'avant-poste des enjeux prospectifs liés à la langue française : lutte contre l'insécurité linguistique, enjeux d'apprentissage... Elle entend faire collaborer chercheurs, entreprises et publics autour des nouveaux défis linguistiques, elle participe à ce titre à la réflexion engagée par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture et est membre d'un consortium de partenaires visant à créer un Centre de référence français et européen dédié aux technologies de la langue. Incubateur de référence en Europe des technologies du langage, la Cité constitue, autour de l'avenir de la langue au prisme des nouveaux outils et usages, un espace de rencontres, de débats, de travail, de réflexion entre les professionnels et d'expérimentation de projets innovants, qui bénéficient pour éprouver leurs hypothèses d'un public très diversifié.

La Cité a également l'ambition de promouvoir l'utilisation de la langue française dans le monde académique et s'est associée avec l'Agence universitaire de

la Francophonie (AUF). La francophonie scientifique est valorisée notamment grâce à l'organisation d'événements, conférences, colloques et autres ateliers scientifiques à la Cité. Cette collaboration permet également à l'AUF de mettre à disposition des usagers de la Cité des ressources pédagogiques sur la langue française et la francophonie.

Un lieu du quotidien accessible à tous

Un café « Chez Alexandre » et une librairie « L'arbre à palabres » sont accessibles aux horaires de la Cité, pour les habitants de Villers-Cotterêts et des environs comme pour les visiteurs. La librairie propose des ouvrages sur la langue française et la francophonie en lien avec la programmation de la Cité ainsi que des titres de l'actualité littéraire notamment francophone, des coups de cœur du libraire et une offre de proximité. Les visiteurs peuvent notamment y trouver les ouvrages publiés par les Éditions du patrimoine.

Une **offre de services de proximité en lien avec la langue française** est proposée dans les espaces partagés de la Cité au rez-de-chaussée du Logis royal. Elle s'adresse à tous les types de publics, de la petite enfance au grand âge, en passant par les personnes en insertion professionnelle. Des ateliers linguistiques à destination des allophones, d'autres autour des pratiques numériques seront également disponibles. Une écrivaine publique est présente chaque semaine depuis l'ouverture. Ces services seront amenés à évoluer en fonction des besoins et des propositions faites par tous les partenaires de la Cité, parmi lesquels la Maison France Service, les associations locales. Ces espaces partagés offrent deux bureaux pour des entretiens et rendez-vous personnalisés, une salle de formation pouvant accueillir une trentaine de personnes, une salle pédagogique destinée au jeune public, ainsi qu'un foyer et un espace permettant d'accueillir et d'orienter les visiteurs. L'offre de services de proximité contribue à faire de la Cité un lieu vivant, véritablement ancré sur son territoire et ouvert à tout acteur désireux de développer ses actions localement.



Librairie-boutique © Benjamin Gavaudo- CMN



Cour de la reine avec la terrasse du café «Chez Alexandre» © Yann Monel - CMN

La Cité « numérique » : accessible partout et par tous

Le site Internet www.cite-langue-francaise.fr permet de découvrir la Cité internationale de la langue française et sa programmation et propose des ressources diverses sur la langue française. Il a été lancé en mars 2022 à l'occasion de la pré-ouverture au public des espaces patrimoniaux restaurés du château ; il a depuis été enrichi avec l'agenda culturel, des présentations des nombreuses thématiques de visites guidées ou encore de la mise à disposition de ressources pour les enseignants et les formateurs, à l'image de la plateforme numérique développée par la Cité et en lien avec le parcours de visite de la Cité « Voyage en langue française ».

La Cité propose également des contenus sur ses comptes Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn et sa chaîne Youtube et s'appuie sur la puissance des réseaux sociaux du Centre des monuments nationaux.

Le développement d'un module itinérant du parcours de visite

Afin de donner un accès plus large à ce parcours à travers l'aventure de la langue française, le CMN en produit une version itinérante, à même de circuler en France et à l'international, au sein de diverses structures d'accueil et auprès de différents partenaires. L'Institut français a apporté son soutien au projet en vue d'une diffusion dans les établissements du réseau culturel français à l'étranger.



La Cité,
au cœur d'un territoire
d'exception



Vue aérienne du château de Villers-Cotterêts et de son parc © Yann Monel - CMN

L'écrin de verdure de la Cité, un patrimoine naturel unique à célébrer

Entre ville et campagne, la Cité internationale de la langue française bénéficie d'un environnement naturel d'exception, à découvrir au fil d'une promenade à pied ou à vélo. Une invitation à se laisser aller à la flânerie et à la contemplation dans cet écrin de verdure incomparable du pays axonais...

En 2022, le prestigieux label Forêt d'Exception® a été attribué à la forêt de Retz, sous l'impulsion conjointe du Centre des monuments nationaux, de la Communauté de Communes Retz-en-Valois et de l'Office national des forêts. Seules quinze forêts françaises ont reçu ce label, véritable atout pour la région et son attractivité et reconnaissance du lien immuable entre les 13 000 hectares de forêt domaniale et le château.

Ce lien est mis à l'honneur au sein même de la Cité :

tilleul, marronnier, chêne, hêtre, orme, pommier, érable, platane, acacia ou encore mélèze, autant de noms d'espèces emblématiques du parc du château et de la forêt sont donnés à différents espaces de la Cité. Ainsi, les salles de formation des espaces partagés, les salles pédagogiques mais aussi les ateliers des artistes en résidence portent les noms qui composent le patrimoine naturel unique qui enveloppe la Cité. L'espace des bureaux de l'administration a d'ailleurs pris un nom plus qu'adapté : bouleau !

Quant au mot « forêt », choisi avec la population, il trône en bonne place dans le ciel lexical suspendu à la verrière de la cour du Jeu de paume. Il côtoie entres autres Alexandre Dumas, qui lui-même ne tarissait pas d'éloges sur la forêt de Retz dans laquelle il aimait se perdre.

Alexandre Dumas décrit ainsi les grand témoins que sont les arbres extraordinaires de la forêt de Retz qui habitent le parc planté par François I^{er} : « Beaux arbres ! à l'ombre desquels s'étaient couchés François I^{er} et madame d'Etampes, Henri II et Diane de Poitiers,

Henri IV et Gabrielle, vous aviez le droit de croire qu'un Bourbon vous respecterait ; que vous vivriez votre longue vie de hêtres et de chênes ; que les oiseaux chanteraient sur vos branches mortes et dépouillées, comme ils chantaient sur vos branches vertes et feuillues ! (...) Poète que je suis, il y a une chose que je préférerais à tout l'or de la terre, c'est le murmure du vent dans vos feuilles ; c'est l'ombre que vous faisiez trembler sous mes pieds ; ce sont les douces visions, les charmants fantômes qui, le soir, entre le jour et la nuit, à l'heure douteuse du crépuscule, glissaient entre vos troncs séculaires, comme glissent les ombres des antiques Abencérages entre les mille colonnes de la mosquée royale de Cordoue ! ».

La Cité a participé en juin 2024 au festival de cinéma Branche & ciné créé en 2018 par l'Office national des forêts, en partenariat avec le Conseil départemental de l'Aisne, le Conseil régional des Hauts-de-France, la communauté de communes Retz-en-Valois, la Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France, et le cinéma de Villers-Cotterêts.

Quelques chauves-souris avaient établi leur royaume au château abandonné de Villers-Cotterêts. Ces espèces étant protégées, le Centre des monuments nationaux s'est rapproché de Picardie Nature pour évaluer l'impact des travaux de restauration du château sur ces chiroptères et les mesures compensatoires à mettre en œuvre.

Ainsi, deux espaces de reproduction leur ont été aménagés dans les combles du château, au-dessus du pavillon du Roi et de la chapelle, avec des accès spécifiques dans la toiture, et un site d'hibernation leur a été aménagé dans la carrière de Tranloy afin d'assurer leur préservation.



© CC Retz-en-Valois

Une véloroute bientôt au pied de la Cité

La Communauté de Communes de Retz en Valois (CCRV), qui regroupe 54 communes et dont Villers-Cotterêts est la ville-centre, met en place une politique ambitieuse d'aménagement de son territoire, visant à en améliorer le cadre de vie, à en développer l'attractivité et à accueillir de nouveaux habitants.

L'ambition est d'en faire un territoire de ruralité dynamique et durable, où il fait bon vivre.

Le développement de l'usage du vélo, dans un cadre touristique mais également pour les déplacements quotidiens, a donc toute sa place dans ce projet.

C'est pourquoi la CCRV participe activement aux travaux du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Soissonnais-Valois concernant l'élaboration d'un schéma directeur cyclable et porte deux projets de véloroutes structurantes, dont un au sud de son territoire directement lié à l'ouverture prochaine de la Cité. Cette véloroute sera située sur l'axe La Ferté-Milon (Mareuil-sur-Ourcq) / Palesne (Pierrefonds), dans le secteur de la vallée de l'Ourcq et de la forêt domaniale de Retz. Cette véloroute reliera ainsi les châteaux de La Ferté-Milon, de Villers-Cotterêts et de Pierrefonds, puis permettra de rejoindre Compiègne.

Le Centre des monuments nationaux, qui gère la Cité internationale de la langue française et le château de Pierrefonds, est étroitement associé à l'étude de mise en œuvre de cette véloroute, parcours vert d'une trentaine de kilomètres entre routes communales et routes forestières, à cheval entre les départements de l'Aisne et de l'Oise. La Cité s'inscrira ainsi parfaitement dans son environnement naturel unique et répondra à un nouveau mode de tourisme vert qui associe patrimoine et nature.

La Route européenne d'Artagnan : un itinéraire équestre au cœur du parc du château de Villers-Cotterêts

La Cité internationale de la langue française se trouve sur la Route européenne d'Artagnan, programme de développement touristique et culturel durable. Premier itinéraire équestre culturel européen, elle relie Lupiac en Gascogne (France), lieu de naissance de ce personnage emblématique, et Maastricht dans le Limbourg (Pays-Bas), où il a trouvé la mort. Cette route propose une expérience originale, sur les traces du célèbre mousquetaire, qui a parcouru l'Europe à cheval au service du roi Louis XIV. Elle s'adresse aux randonneurs au long cours, aux cavaliers, meneurs individuels et autres randonneurs friands d'aventures authentiques et parfois fantasques, avec le soutien des professionnels de l'itinérance douce.

Le nom de cette route est bien entendu une référence au plus célèbre auteur cotterézien, Alexandre Dumas, et se devait de passer sur sa terre natale. C'est donc naturellement que cet itinéraire traverse le parc du château de Villers-Cotterêts, écrin patrimonial de la Cité internationale de la langue française. Une signalétique et des aménagements spécifiques permettent de guider les randonneurs qui voient surgir, depuis la forêt, les façades restaurées du château de Villers-Cotterêts et l'entrée de la Cité.

L'itinéraire a été initié et est porté par l'Association européenne de la Route d'Artagnan, auquel contribue la Fédération française d'équitation. Il a vocation à contribuer à la valorisation économique des territoires, notamment des centres équestres et hébergements situés sur le tracé. Inaugurée en 2019 elle est jalonnée de haltes équestres. En 2020, la Route européenne d'Artagnan a été labélisée « Itinéraire culturel européen » à l'unanimité par les 35 pays votants du Conseil de l'Europe.

www.route-dartagnan.eu

Une terre d'écrivains

Le musée Alexandre Dumas (0 km)

Installé depuis 1952 dans les salons d'un hôtel particulier du XIX^e siècle, le musée Alexandre Dumas entretient la mémoire de trois générations de l'illustre famille Dumas : Thomas-Alexandre Davy de la Pailleterie, général de la République, né en 1762 à Saint-Domingue et décédé à Villers-Cotterêts, son fils Alexandre, né à Villers-Cotterêts en 1802, auteur des *Trois mousquetaires* et du *Comte de Monte-Cristo*, entré au Panthéon en 2002, et Alexandre Dumas fils, académicien et créateur de la célèbre *Dame aux camélias*. Le musée, labellisé « Musée de France » en 2002, propose des expositions temporaires annuelles sur l'œuvre et la vie des trois Dumas, mais aussi sur l'art et l'histoire de Villers-Cotterêts et sa région.

24, rue Demoustier

02600 Villers-Cotterêts

03 23 96 23 30

webmuseo.com/ws/musee-dumas/app/report/index.html



Alexandre Dumas © Pascal Lemaitre - CMN



Jean Racine © Camilla Padilla - CMN



Jean de La Fontaine © Benjamin Gavaudo - CMN ; Musée Jean de La Fontaine © charbeor



Le musée Jean Racine (10 km)

Ce musée a été créé dans la maison restaurée où Jean Racine passa son enfance. À 3 ans, orphelin de père et de mère, il fut recueilli par sa grand-mère, Marie Desmoulins. Dans un cadre moderne, on peut y découvrir un exceptionnel ensemble de documents concernant Jean Racine et son œuvre. On y trouve également de nombreux éléments de l'histoire de La Ferté-Milon et des alentours.

2, rue des Bouchers
02460 La Ferté-Milon
03 23 96 77 77

La maison de Camille et Paul Claudel (35 km)

C'est dans cette maison que Paul a écrit ses premiers poèmes et que Camille découvre la sculpture. Elle « évoque et illustre la formation à la sensibilité artistique de ces deux artistes de renommée mondiale au contact de la terre du Tardenois, pays de leur enfance ». Le musée présente des espaces scénographiques dédiés à Camille et Paul Claudel.

42, place Paul Claudel
02130 Villeneuve-sur-Fère
Tél. 03 23 71 94 72

Le musée Jean de La Fontaine (40 km)

Haut-lieu patrimonial à Château-Thierry, l'hôtel particulier qui a vu naître le plus célèbre des fabulistes est davantage qu'un espace d'exposition. À l'image de la générosité de l'enfant de Château-Thierry, la Maison natale de Jean de La Fontaine est un site privilégié d'accueil, de découverte et d'expression pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'approcher au plus près du poète. Le musée est actuellement fermé pour travaux.

12, rue Jean de La Fontaine
02400 Château-Thierry
03 23 69 05 60
www.museejeandelafontaine.fr

La dernière demeure de Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville (40 km)

Cherchant à s'éloigner de la capitale, Jean-Jacques Rousseau n'a finalement passé que quelques semaines à Ermenonville, dans un pavillon prêté par le marquis René-Louis de Girardin, avant de s'éteindre en 1778. Ce dernier voue un culte au philosophe et décide, en hommage au roman *la Nouvelle Eloïse*, de transformer un terrain marécageux devant son château pour en faire un jardin à l'anglaise. Détruite lors du Second Empire, il ne reste aujourd'hui au sein du parc qu'un pan de mur qui rappelle la demeure provisoire du grand philosophe.

Rue René de Girardin
60950 Ermenonville
www.oise.fr/actions/culture-et-patrimoine/culture/parc-jean-jacques-rousseau



Château de Pierrefonds © 4vents - CMN



Château de Septmonts © Patrick



Château de Compiègne © Dguendel

La Picardie, terre de châteaux

Le château de Pierrefonds (20 km)

Construit à la fin du XIV^e siècle par le duc Louis d'Orléans, le château est démantelé au XVII^e et se trouve à l'état de ruines lorsque Napoléon III décide d'en confier la reconstruction à l'architecte Eugène Viollet-le-Duc. Celui-ci met en pratique ses conceptions architecturales pour en faire un château idéal tel qu'il aurait existé au Moyen Âge. Le château de Pierrefonds est un monument géré par le Centre des monuments nationaux.

Rue Viollet-le-Duc

60350 Pierrefonds

03 44 42 72 72

www.chateau-pierrefonds.fr

Le château de Septmonts (25 km)

Le château de Septmonts est situé à quelques kilomètres de Soissons, dans l'Aisne. Le donjon du XIV^e siècle est le vestige principal de cette ancienne résidence des évêques de Soissons. En plus du donjon, le château est composé d'un ensemble de bâtiments à visiter ainsi que d'un vaste espace boisé aménagé en arborétum.

33 rue des Allées

02200 Septmonts

03 23 93 30 56

amisdesseptmonts.net/contact/

Le château de Compiègne (30 km)

Bâti par Louis XV et Louis XVI, réaménagé sous Napoléon I^{er} puis Napoléon III, le château de Compiègne fut un haut-lieu de la vie de cour et de l'exercice du pouvoir. L'originalité et la beauté du plus grand château néo-classique français, la qualité de ses décors intérieurs et de son mobilier, constituent un ensemble unique, un lieu historique qui est l'une des plus importantes résidences royales et impériales françaises.

Place du Général de Gaulle

60200 Compiègne

chateaudecompiègne.fr

Le château de Coucy (40 km)

Le château est édifié au début du XIII^e siècle par le seigneur Enguerrand III de Coucy. En 1652, le gouverneur de Coucy refuse de restituer la forteresse, qui appartient pourtant au domaine royal, et Mazarin la fait démanteler. À partir du Second Empire, plusieurs architectes, dont Eugène Viollet-le-Duc, se succèdent pour préserver les ruines. Mais en février 1917, le château est dynamité par les troupes allemandes lors de leur retrait. Le château de Coucy est un monument géré par le Centre des monuments nationaux.

Rue du château

02380 Coucy le Château Auffrique

www.chateau-coucy.fr

Le château de Chantilly (50 km)

Façonné du Moyen Âge au XIX^e siècle par plusieurs dynasties princières, telles que la famille de Montmorency ou encore les princes de Condé, le château de Chantilly est aujourd'hui un joyau du patrimoine français. Le château de Chantilly est doté d'un parc d'une superficie de 115 hectares, offrant un panorama exceptionnel de l'art du jardin occidental, ainsi que des plus grandes écuries princières d'Europe.

60500 Chantilly

03 44 27 31 80

chateaudechantilly.fr

Le château de Condé (55 km)

Construit au XII^e siècle par Enguerrand III de Coucy, le château de Condé entre en possession de la Maison de Bourbon en 1487. Plusieurs pièces furent décorées par les artistes Jean-Antoine Watteau, Nicolas Lancret et Jean-Baptiste Pater entre autres.

4, rue du Château

02330 Condé-en-Brie

03 23 82 42 25

www.chateaudeconde.fr



Château de Coucy © Gaël Clariana - CMN



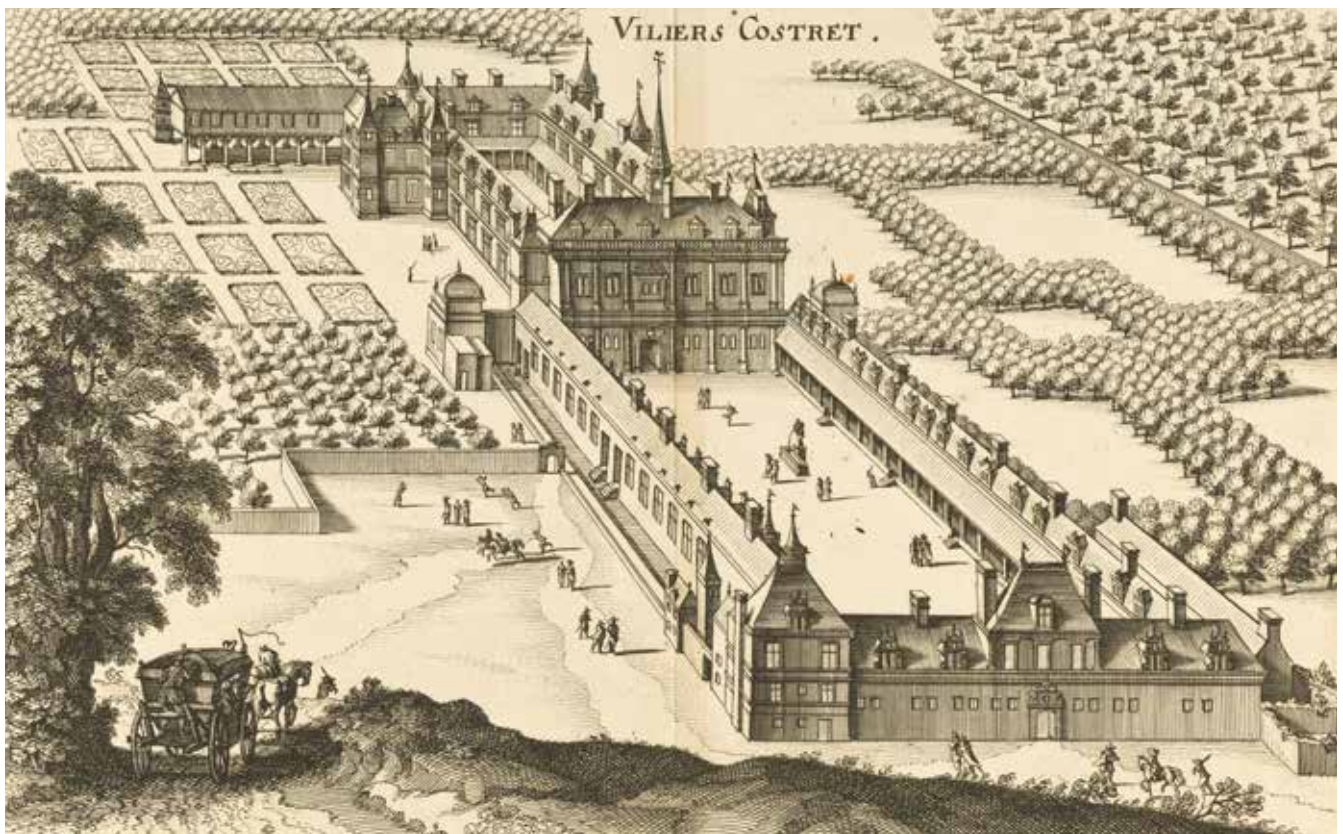
Château de Chantilly © Steve Knight



Château de Condé © Pline



Le château de Villers-Cotterêts d'hier à aujourd'hui



Matthieu Mérian, « Topographia Galliae », 1655 d'après Jacques Androuet Du Cerceau, « Second Volume des plus excellents bâtiments de France », 1579 © Reproduction Benjamin Gavaudo – CMN

Le château hier

Du château royal de la Renaissance...

La proximité de la forêt de Retz incita François I^{er} à se faire construire une résidence de chasse à Villers-Cotterêts. C'est ainsi que la construction du château débuta en 1532 pour se terminer en 1556 sous le règne d'Henri II, qui confia les travaux à son premier architecte, Philibert Delorme.

Apprécié par les rois de France, François I^{er}, mais aussi Henri II qui y pratiquait la chasse aux cerfs sept ou huit heures d'affilée, **Villers-Cotterêts devenait, lors des séjours de la cour, un lieu de pouvoir où la politique du royaume se décidait.** En 1539, François I^{er} y signa l'ordonnance historique qui imposa le français dans les actes administratifs et juridiques et qui est aujourd'hui le plus ancien texte législatif encore en vigueur en France. Henri II y décida en 1558 d'accorder aux Écossais la possibilité de résider en France et d'y acquérir des biens immobiliers, affirmant ainsi ses prétentions sur la couronne d'Angleterre.



Chapelle avant et après restauration © Thomas Jorion - CMN ; Benjamin Gavaudo - CMN

L'ordonnance de Villers-Cotterêts

François, par la grâce de Dieu, roy de France, sçavoir, faisons, à tous présens et advenir, que pour aucunement pourvoir au bien de notre justice, abréviation des procès, et soulagement de nos sujets avons, par édit perpétuel et irrévocable, statué et ordonné, statuons et ordonnons les choses qui s'ensuivent.

[...]

Article 110

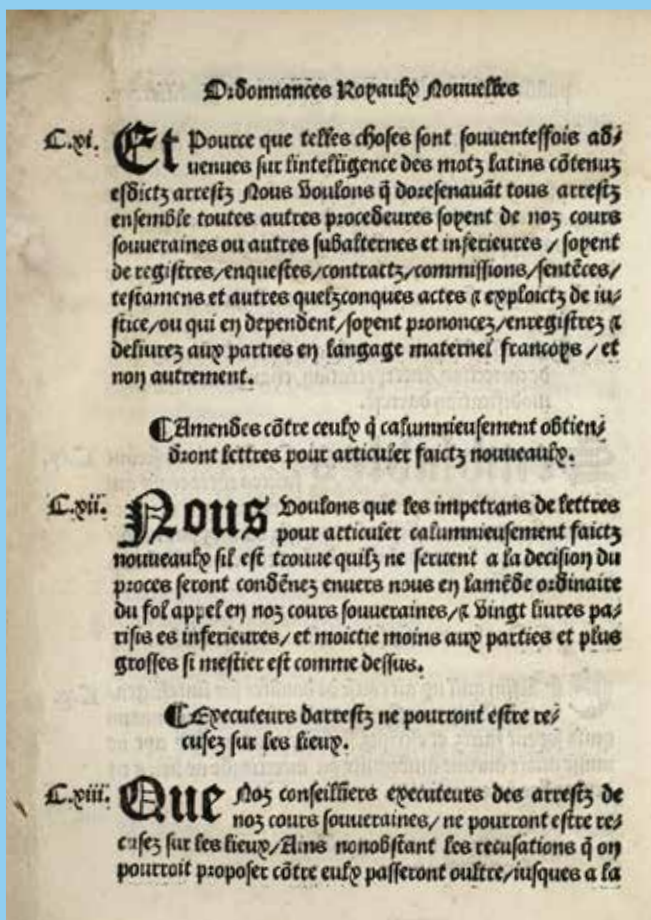
Et afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence desdits arrêts, nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et écrits si clairement, qu'il n'y ait ni puisse avoir aucune ambiguïté ou incertitude ne lieu à demander interprétation.

Article 111

Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus esdits arrêts, nous voulons d'oresnavant que tous arrêts, ensemble toutes autres procédures, soient de nos cours souveraines et autres subalternes et inférieures, soient de registres, enquestes, contrats, commissions, sentences testaments, et autres quelconques, actes et exploits de justice, ou qui en dépendent, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel françois et non autrement.

[...]

Donné à Villers-Cotterêts au mois d'aoust, l'an de grace mil cinq cens trente neuf, et de nostre règne le vingt cinquième. FRANCOYS. Par le Roy : BRETON.



© Archives nationales

à la résidence princière des ducs d'Orléans...

En 1661, Louis XIV donna le château en apanage à son frère Philippe d'Orléans. Celui-ci fit supprimer les galeries du jeu de paume, permettant de créer des fenêtres dans cette cour, et fit procéder à quelques aménagements intérieurs ponctuels. Il fit également transformer le parc par le célèbre jardinier André Le Nôtre qui l'organisa autour d'un axe central aligné avec celui du château, offrant une perspective sur un kilomètre. Une porte fut créée dans la façade nord du logis pour renforcer cet axe unifiant la composition d'ensemble.

Louis XIV y séjourna à plusieurs reprises, notamment en 1664, où Molière et sa troupe jouèrent pour lui à nouveau *Tartuffe*, dont le roi avait dû interdire les représentations publiques quelques mois plus tôt conformément au souhait de l'archevêque de Paris. Le Régent, Philippe II d'Orléans, y organisa une fête à l'occasion du sacre de Louis XV. Les descendants du

duc d'Orléans effectuèrent au XVIII^e siècle des remaniements concernant principalement les intérieurs. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Louis-Philippe d'Orléans, arrière-petit-fils de Philippe d'Orléans (et grand-père de Louis-Philippe III d'Orléans, futur roi Louis-Philippe) fit appel à l'architecte Henri Pièrre, qui proposa de nombreux projets pour cette demeure parmi les préférées du duc. Le rapport avec l'extérieur fut renforcé avec des ouvertures plus nombreuses, notamment des portes-fenêtres donnant sur des perrons dont un au nord, sur l'axe central. Les façades donnant sur le parc (ouest, nord et est) furent donc remaniées et à cette occasion leurs ornements Renaissance pour partie supprimés ou dissimulés pour tendre vers un aspect plus classique. La façade sud du Logis royal fut également mise au goût du jour, avec la création d'un arc surbaissé, l'installation d'un balcon en fer forgé aux motifs rocaille et la suppression des baies géminées des lucarnes. Du côté nord de cette aile, la façade fut doublée d'une galerie au rez-de-chaussée et d'un couloir aux étages (la chapelle fut entresolée) afin d'améliorer la liaison entre les ailes est et ouest.



Anonyme *Le Château de Villers-Cotterêts*, seconde moitié du XVII^e siècle © Reproduction Benjamin Gavaudo - CMN

Du côté est, dans le prolongement de l'aile sud, le bâtiment du Jeu de paume fut construit en 1767 pour accueillir à nouveau (mais en intérieur) cette pratique redevenue à la mode.

puis au logement collectif...

Lors de la Révolution, le château fut affecté à une caserne de l'armée républicaine, qui y causa de nombreuses détériorations. A la suite d'un décret signé par Bonaparte le 17 mai 1804, **le château devint un dépôt de mendicité avec un équipement austère, clos et cerné de murs.** D'importants travaux furent engagés pour adapter la demeure de plaisance des ducs d'Orléans à ce nouvel usage, avec la création notamment d'ateliers, de dortoirs et de tous les services nécessaires. Le château étant très dégradé faute d'entretien, les premières actions furent consacrées à la réfection du Logis royal, où disparurent alors les aménagements et décors du XVIII^e siècle, ainsi

qu'à la construction d'un mur d'enceinte isolant le dépôt de la ville et du parc. Le château resta en chantier perpétuel, pour l'adapter à une population dont la composition évolua considérablement et dont les effectifs s'accrurent considérablement. Les vieillards sans ressources y étant de plus en plus nombreux, le château devint officiellement une maison de retraite en 1889.

Des travaux de restructuration et d'aménagements intérieurs furent menés pour accueillir jusqu'à 1800 pensionnaires. Des entresols furent créés dans les ailes occidentale et orientale du logis, des dortoirs furent installés sous les combles. Dans l'aile occidentale des Offices, d'immenses dortoirs à destination des hommes furent installés au premier étage et sous les combles, le rez-de-chaussée étant réservé au réfectoire. La chapelle accueillit un dortoir pour femmes (l'autel fut déplacé dans le Jeu de paume), puis une bibliothèque du temps de l'hospice pour personnes âgées. Selon les besoins, les espaces furent tour à tour agrandis ou réduits, entraînant la destruction et la construction de murs et d'entresols,



Eugène Noury, *Le Dépôt de mendicité de la ville de Paris, ancien château de Villers-Cotterêts*, lithographie, vers 1860 (Bibliothèque nationale de France)

ainsi que la modification des ouvertures. Les façades ne furent que peu modifiées, mais le rapport entre le château, auparavant très ouvert vers l'extérieur, et son environnement immédiat changea radicalement.

De nouveaux bâtiments de service virent le jour, notamment le séchoir en 1850, à l'emplacement d'une partie de l'aile orientale des Offices qui s'était effondrée en 1807. À la toute fin du XIX^e siècle furent ajoutées à l'est des Offices les cuisines, qui abritaient aussi magasins et boulangerie, et qui sont un beau témoignage de l'architecture fonctionnaliste de l'époque.

Le château était sans affectation depuis 2014, accélérant ainsi l'état de délabrement dans lequel il se trouvait suite aux réaménagements conduits par les différents occupants puis par l'abandon progressif de certaines parties du monument par la maison de retraite.

Le château et la Grande Guerre

Pendant la Première Guerre mondiale, le château, proche du front, abrita un hôpital militaire. Après la défaite du chemin des Dames, les Alliés dirigés par le général Mangin lancèrent la contre-offensive dite de Villers-Cotterêts le 18 juillet 1918. Le succès de cette opération mena vers la victoire de la seconde bataille de la Marne et la fin de la guerre. Le château ne subit que de rares dommages, causés par les impacts d'obus sur la toiture.

Le château fut à nouveau réquisitionné au cours de la Seconde Guerre mondiale.

vers la Cité internationale de la langue française

Depuis la cession à l'État des parcelles propriétés de la commune de Villers-Cotterêts pour l'euro symbolique, le château appartient à l'État dans sa totalité.

En 2018, le château de Villers-Cotterêts est confié par le Président de la République au Centre des monuments nationaux pour y mener le projet de restauration et de création de la Cité internationale de la langue française, qui a été inaugurée le 30 octobre 2023.



Cuisines avant restauration © Benjamin Gavaudo – CMN



Séchoir avant restauration © Benjamin Gavaudo – CMN ;
chantier de restauration du séchoir © Pierre-Olivier Deschamps /
Agence Vu' – CMN

La création d'une verrière contemporaine

La cour du Jeu de paume constitue un espace de liaison entre la ville et la forêt et un espace de rencontre entre les différents services d'accueil et activités logés dans les ailes du Logis royal et organisés autour de cette place centrale. Le CMN a ainsi décidé de créer une verrière couvrant toute la cour, permettant non seulement de favoriser la circulation entre les espaces consacrés aux différentes activités proposées, mais aussi d'offrir un espace central pouvant être utilisé à l'occasion de manifestations culturelles. L'enjeu était que cette verrière contemporaine, conçue par l'atelier Projectiles, en concertation avec l'architecte en chef des monuments historiques Olivier Weets, s'intègre harmonieusement à son contexte patrimonial. Elle est ainsi positionnée juste en-dessous de la corniche de sorte à ne pas couper visuellement les façades. Sa forme relativement plate lui permet de laisser une vue dégagée depuis les combles.

La verrière est complétée d'un « ciel lexical » constitué d'un ensemble de mots en suspension, projetant leur ombre le jour et s'illuminant la nuit. Les Cotteréziens ont été associés au choix des mots, à travers des ateliers en milieu scolaire et une journée dédiée au grand public. Des dictionnaires et des jeux ont été mis à disposition des participants

Le ciel lexical au-dessus de la cour du Jeu de paume © Benjamin Gavaudo - CMN

pour leur faire découvrir la richesse des expressions francophones. Chacun a pu ensuite s'exprimer et faire des propositions de mots en lien avec les divers aspects du projet : le château, son histoire, son environnement, les grandes figures littéraires du territoire, les différents espaces de la Cité et surtout sur le parcours permanent dédié à la langue française et ses nombreuses thématiques.

Cent mots ont été retenus : de l'« alexandrin » au « verlan », sans « divulguer » tous les « fragments ».



Les mots du ciel lexical

Abécédaire	Créole	Langue de Molière	Racine
Alexandre Dumas	Dialogue des cultures	Langue monde	Rap
Alexandrin	Divulguer	Lecture	Recherche
Ambianceur	Dictionnaire	Liberté	Renaissance
Anagramme	Drache	Librairie	Rendez-vous
Argot	Droit	Littérature	Rime
Astragale	Ecole	Livre	Roman
Avoir le dernier mot	Ecriture	Lumières	Royaumer
Babillage	Egalité	Motamoter	Saperlipopette
Baratin	Eloquence	Mots migrants	S'empierger
Bienvenue	Fables	Onomatopée	Slam
Bouquin	Faire palabre	Ouf	Synonyme
Cadonner	Fissa	Palindrome	Tataouiner
Caïmanter	Forêt	Parole	Tchatte
Calligramme	Fragments	Partage	Théâtre
Camembérer	François I ^{er}	Patois	Traduction
Carabistouille	Francophonie	Pléiade	Vendredire
Chanson	Fraternité	Poésie	Verlan
Charabia	Grammaire	Polyglotte	Virelangues
Chelou	Justice	Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ?	Voyage
Clavardage	Kif kif	Prose	Wassingue
Communication	Kiffer		Ziboulateur
Courriel			

Les définitions de ces mots sont disponibles dans le *Dictionnaire des francophones*, réalisé sous l'égide de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France - ministère de la Culture :

→ www.dictionnairedesfrancophones.org

Afin d'ouvrir le monument sur son environnement, la cour est traversante et accessible librement. Les habitants et les visiteurs peuvent traverser le site, pendant les heures d'ouverture, pour se rendre vers la ville côté sud ou vers le parc du château et, au-delà, la forêt de Retz, côté nord.

Quelques dates

1532 Début de la construction pour François I^{er}

1539 Signature de l'ordonnance de Villers-Cotterêts

1547 Henri II charge Philibert Delorme de l'achèvement des travaux

1556 Achèvement de la construction du château avec le pavillon de l'Auditoire

1661 Louis XIV donne le duché de Valois en apanage à son frère Philippe d'Orléans

1752 Le château passe au duc Louis-Philippe I^{er} d'Orléans qui entreprend de grands travaux de modernisation

1767 Construction du Jeu de paume

1789 Installation d'une caserne

1790 Le château est saisi comme bien national

1808 Installation d'un dépôt de mendicité

1862 Le château est classé monument historique

1863 Le château est rayé de la liste des monuments historiques à cause de désaccords sur les travaux menés par le dépôt de mendicité

1889 Installation d'une maison de retraite

1914 Au cours de la Première Guerre mondiale, un hôpital militaire est installé

1927 Le château est à nouveau inscrit sur la liste des monuments historiques

1940 Le château est occupé par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale

1956 Le parc du château est inscrit sur la liste des monuments historiques

1957 La façade du Logis royal du château est classée monument historique

1997 L'arrêté du 13 février classe le château et le parc, y compris le mur de clôture et ses deux échauguettes, à l'exception des bâtiments ajoutés au XIX^e siècle, et se substitue aux arrêtés de classement et d'inscription précédents

2014 Départ de la maison de retraite

2017 L'État lance un appel à idées pour l'avenir du monument

2018 Le Président de la République confie au Centre des monuments nationaux le projet de création d'une Cité internationale de la langue française

2020 Lancement du chantier de restauration

2022 Classement en tant que domaine national par décret en Conseil d'Etat du 17 juin 2022

2023 Ouverture au public de la Cité internationale de la langue française (parcours de visite permanent, expositions temporaires, librairie-boutique, auditorium, café, espaces de formation et d'apprentissage, laboratoire d'innovation, résidences)

Quelques chiffres

Dimensions

- 23 000 m² pour l'ensemble du domaine
- 5 000 m² pour le Logis royal dont :
 - 1 200 m² d'exposition permanente
 - 400 m² d'expositions temporaires
 - 150 m² d'espaces d'accueil
 - 170 m² d'espace de restauration
- 640 m² pour la cour du Jeu de paume
- 1 570 m² pour le Jeu de paume

Financements

- 211,11 M€ de budget prévisionnel
- 179 M€ du ministère de la Culture (dont plan de relance)
- 30 M€ du Programme d'investissements d'avenir
- 2,11 M€ d'apports extérieurs

Chantier

- 600 compagnons de 220 entreprises pour 65 corps de métier
- 3 600 m² de toiture rénovés, soit 265 000 ardoises
- 60 tonnes pour la verrière et sa structure
- 600 m³ de pierres de taille mis en œuvre pour les façades
- 280 fenêtres restaurées
- 1 250 m² de planchers anciens réhabilités et 2 050 m² de planchers restitués
- 15 000 pavés posés dans la cour du Jeu de paume
- 10 000 carreaux en terre cuite posés sur le sol de la chapelle
- 90 000 heures d'insertion professionnelle réalisées par 152 employés



Cour des Offices, avant et après restauration © Benjamin Gavaudo - CMN ; Yann Monel - CMN



Auditorium © Benjamin Gavault - CMN

Préfiguration

- Plus de 100 actions de préfiguration ayant réuni 20 000 participants
- 10 000 visiteurs pendant les journées découverte dans le cadre de la Semaine de la Langue française et de la Francophonie 18-20 mars 2022
- 12 journées portes ouvertes
- 7 séances du comité de pilotage local sous l'égide du préfet de l'Aisne

La Cité internationale de la langue française

- 15 salles dans le parcours permanent
- 62 dispositifs de médiation
- 150 œuvres, objets et documents grâce à 20 institutions prêteuses
- 40 partenaires
- 1 auditorium
- 250 places
- 2 commerces de proximité :
 - 1 librairie-boutique
 - 1 café salon de thé
- 1 lieu de formation et d'apprentissage de la langue pour apprenants et formateurs
- 12 ateliers de résidence pour des artistes, des chercheurs, des entrepreneurs
- 1 centre des technologies de la langue

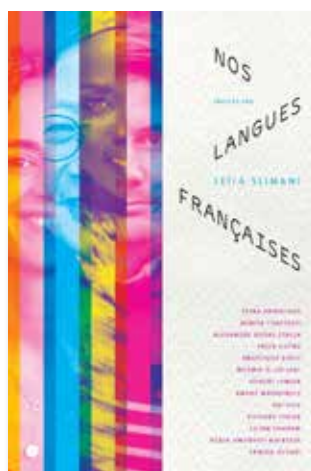
Publications

Éditions du patrimoine

Direction éditoriale du Centre des monuments nationaux, les Éditions du patrimoine sont aussi l'éditeur délégué des services patrimoniaux du ministère de la Culture.

Assurant à ce titre une mission de service public depuis 1996, elles ont pour vocation de rendre compte des derniers acquis de la recherche dans les domaines du patrimoine, de l'architecture, de l'histoire de l'art et de l'archéologie, et d'en diffuser la connaissance. Elles s'adressent aux amateurs et aux professionnels, aux étudiants et aux chercheurs, mais aussi aux enfants et aux publics en situation de handicap.

Ce sont 600 titres différents, structurés en 21 collections, qui sont proposés par les Éditions du patrimoine à l'amateur comme au spécialiste : guides, monographies, livres d'art ou revues, souvent disponibles dans plusieurs langues (jusqu'à 11 traductions pour certains d'entre eux).



Nos langues françaises

Sous la direction de Leïla Slimani

Hors collection

Broché

112 pages, 33 illustrations

ISBN 978-2-7577-0812-5

Prix : 10€

Parler français... Qu'est-ce que cela veut dire aujourd'hui ? Certainement, il y a autant de réponses que de francophones dans le monde.

Leïla Slimani a invité une douzaine de personnalités à s'arrêter l'espace d'un instant sur cette question. Dai Sijie, Faïza Guène, Lilian Thuram, Beata Umubyeyi Mairesse, Zeina Abirached, Alexandre Duval-Stalla, André Markowicz, Miniya Chatterji, Hubert Lenoir ou encore Fawzia Zouari se sont prêtés au jeu.

Librement, sous forme de nouvelles, de textes autobiographiques, d'illustrations ou de photos, chacun raconte sa langue française, la place qu'elle occupe dans son histoire personnelle et dans son quotidien mais aussi le rôle qu'elle joue dans notre société... le français semblant parfois être l'un des derniers refuges de cette devise en forme de promesse : Liberté, Égalité, Fraternité.



Leïla Slimani (directrice et préfacière de l'ouvrage)

Née en 1981 à Rabat (Maroc), Leïla Slimani est une femme de lettres et journaliste franco-marocaine. Elle est l'auteurice d'une dizaine de romans et essais. Son premier roman, *Dans le jardin de l'ogre* (2014, Gallimard) est sélectionné parmi les cinq finalistes du prix de Flore 2014. En 2016, *Chanson douce* (2016, Gallimard), son deuxième roman, obtient le prix Goncourt. Depuis 2017 elle est la représentante officielle du Président de la République pour la francophonie.

Sommaire

Leïla Slimani, *Préface*

Dai Sijie, *Monsieur Liu Zihua, un francophone de Chengdu*

Angélique Kidjo, *Le quatorze juillet*

Alexandre Duval-Stalla, *Une cavale en littérature*

André Markowicz, *Mon français*

Hubert Lenoir et Noémie D. Leclerc, *L'avant-garde de la langue française est québécoise, si jamais ça vous intéresse*

Zeina Abirached, *J'ai deux amours...*

Beata Umubyeyi Mairesse, *Une question d'égalité*

Lilian Thuram, *Vivre libre ou mourir*

Richard Texier, *L'élastogénie de la langue française*

Fawzia Zouari, *Je suis venue pour elle... ou La langue ombilicale*

Miniya Chatterji, *La liberté prend bien des formes*

Faïza Guène, *La promesse*



Le livre d'une langue

Sous la direction de **Barbara Cassin**

Hors collection

240 pages

ISBN 978-2-7577-0811-8

Prix : 42€

Le livre d'une langue ? Il vaut pour toutes les langues, multiples au-dedans d'elles-mêmes, feuilletées à l'intérieur dans l'espace et dans le temps. Mais aussi immergées au dehors dans le multiple, en interaction avec les autres langues, des organismes vivants en constante évolution.

Ce livre d'une langue, c'est / ce n'est pas une histoire de la langue française, mais les historiens sont là, et les questions d'aujourd'hui se comprennent grâce au passé.

C'est / ce n'est pas un traité de linguistique, mais linguistes et grammairiens sont à l'honneur ; une étude sociologique, mais le français dans tous ses états est abordé comme lien social ; un ouvrage d'art, mais la beauté est partout présente.

Avant tout, ce n'est pas un plaidoyer défensif en faveur de notre « belle langue française ». Mais à chaque pas, il y va de l'amour de la langue.

Publié à l'occasion de l'ouverture au public de la Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts, cet ouvrage ne suit pas strictement

le parcours de visite permanent, il l'accompagne, y compris poétiquement, en montrant les articulations intellectuelles, les œuvres-phares, les interprétations. C'est un objet à part entière.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Cité, France Médias Monde a contribué à la réalisation d'un chapitre comportant une sélection d'extraits d'émissions radiophoniques de RFI accessibles par des QR codes.

Auteurs

Directrice de cet ouvrage et médaille d'or du Centre national de la recherche scientifique, **Barbara Cassin** est philologue, helléniste et philosophe. Chevalier de la Légion d'honneur, elle a été élue à l'Académie française en 2018.

Le commissariat scientifique du parcours de visite de la Cité internationale de la langue française est composé de Xavier North, commissaire principal, et Barbara Cassin, Zeev Gourarier et Hassane Kassi Kouyaté.

Sommaire

AVANT-PROPOS

Préfaces

La réparation d'un scandale patrimonial –

Olivier Weets

Les partis-pris du Commissariat scientifique

Une langue singulière, une langue entre autres

OUVERTURE

L.H.O.O.Q. - Bernard Blistène

La Joconde, elle en veut - Dany Laferrière

Dégage ! - Hedia Baraket

Elle a chaud au KE - Jacques Godbout

I. UNE AFFAIRE D'ÉTAT

1. Langues et nations - Barbara Cassin

2. L'invention des vernaculaires - Commissariat scientifique

3. 1539 : le français sur ordonnance - Bernard Cerquiglini

4. 1794 : anéantir les patois

5. 1992 : Un droit au français

6. Les équivalents de l'Ordonnance

II. UNE INVENTION CONTINUE

1. Diachronies - Commissariat scientifique

2. Synchronies

3. Instituer la langue

4. Faire jouer la langue

III. UNE LANGUE-MONDE

1. Import / export

2. L'empire d'une langue

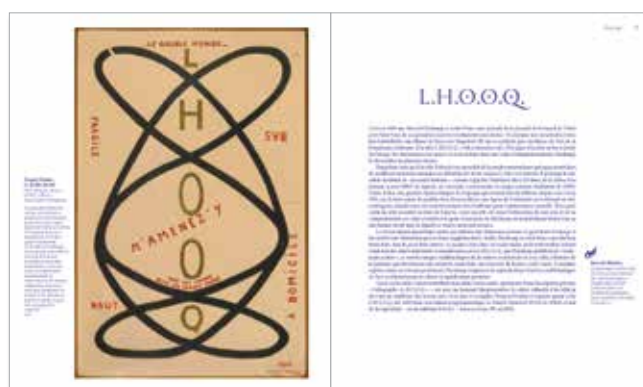
3. Sommes-nous francophones ?

IV. EPILOGUE

Inégale égalité : le droit au français pour un droit à son accès ? - Paul de Sinety

La langue des langues - Barbara Cassin

ANNEXES



Les archives de la parole (Ferdinand Brunot)

La Grande Grammaire du français - Anne Abeillé,

Danièle Godard, Annie Delaveau et Antoine Gautier

Le Dictionnaire de tous les francophones - Bernard Cerquiglini et Noé Gasparini

Le Dictionnaire historique de la langue française dirigé par Alain Rey

Le portail numérique du Dictionnaire de l'Académie française - Laurent Catach

Répertoire des institutions du français - Xavier North



Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts

Xavier Bailly, Valérie Senghor

« Regards... »

64 pages

ISBN 978-2-7577-0875-0

Prix : 14 €

C'est en 1528 que François I^{er} lance la construction du château de Villers-Cotterêts, au cœur du duché de Valois. Tombé en désuétude au fil des années, le monument renaît de ses cendres après une restauration d'envergure, véritable opération de sauvetage, menée par le Centre des monuments nationaux depuis 2018. Particulièrement remarquables, la chapelle et les deux grands escaliers portent un décor sculpté exceptionnel caractéristique. Unique château royal de la Renaissance en Picardie, ce monument est l'écrin qui accueillera la Cité internationale de la langue française, à l'étage du Logis royal. Cet ouvrage, abondamment illustré, revient sur les vies successives de ce château remarquable, depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, à l'heure où le monument inaugure un nouveau chapitre de son histoire singulière.



Le Cahier de la Cité internationale de la langue française

Anna Arzoumanov, Clotilde Eav, Félicien Vivet

« Jeunesse »

64 pages

ISBN 979-1-0358-3638-2

Prix : 11,90 €

La Cité internationale de la langue française propose un cahier à destination des enfants de 8 à 12 ans, répertoriant 100 activités et jeux pour jouer avec la langue française, coédité par les Éditions du Patrimoine et Belin Education.

Un cahier d'activités pour :

- s'approprier la langue française à travers des jeux ;
- découvrir son origine, son histoire, ses particularités ;
- découvrir le parcours de visite de la Cité internationale de la langue française ;
- comprendre l'importance d'une langue commune pour la vie en société.

Informations pratiques

Cité internationale de la langue française – Château de Villers-Cotterêts
1 place Aristide Briand
02600 Villers-Cotterêts

→ www.cite-langue-francaise.fr

 www.instagram.com/citelanguefrancaise

 www.facebook.com/citelanguefrancaise

 twitter.com/citelanguefr

 www.youtube.com/@citelanguefrancaise

 www.linkedin.com/company/cit%C3%A9-internationale-de-la-langue-fran%C3%A7aise

Modalités de visite

Les visiteurs sont invités à consulter en amont de leur visite le site www.cite-langue-francaise.fr où les modalités de visite sont mises à jour.

 **Horaires** : ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h30

Tarif individuel : 9 €

Billet jour (valable sur une journée, donnant accès à l'exposition temporaire et permettant de sortir du parcours permanent et d'y revenir après une pause) : 12 €

Billet pour l'exposition temporaire : 5 €

Tarif spécial (partenariats) :

- 7,50 € :

Détenteurs d'un billet plein tarif de l'abbaye de Longpont, du musée Alexandre Dumas, du château de Montgobert, du pavillon Henri II, d'un titre de transport SNCF - TGV Inoui de moins de 5 jours, de la carte CEZAM, ou d'un contrat d'hébergement en cours d'exécution des Gîtes de France du Val d'Oise, de l'Oise, de l'Aisne et du Nord-Pas de Calais

- 6 € :

Détenteur de la carte SNCF - Grand Voyageur

Gratuité

→ Moins de 18 ans (en famille et hors groupes scolaires)

→ 18-25 ans (ressortissants de l'Union Européenne et résidents réguliers non-européens sur le territoire de l'Union Européenne)

→ 1^{er} dimanche du mois de janvier à mars et de novembre à décembre

→ Personne handicapée et un accompagnateur

→ Demandeurs d'emploi, sur présentation d'une attestation de moins de 6 mois, bénéficiaires RMI, RSA, aide sociale

→ Pass éducation

→ Journalistes

 **Billet jumelé** Cité et château de Pierrefonds 15 €

 **Billet triplé** Cité et châteaux de Pierrefonds et de Coucy 20 €

Pack TER/SNCF (entrée + titre de transport aller-retour) 18 €

Offre de visite

📍 Application de visite

Une application de visite gratuite accompagne les visiteurs dans leur découverte du parcours permanent. Grâce à un système de géolocalisation haute précision (RTLS), utilisé jusqu'à présent principalement dans le domaine de l'industrie, l'application permet de localiser le visiteur au mètre près et de déclencher automatiquement des contenus tout au long de sa déambulation. Pour la mise en place de cette solution, le CMN s'est rapproché du Hyde Park Barracks Museum de Sydney, seul musée à exploiter cette technologie.

Au sein du parcours de visite, l'application déclenche l'affichage de sous-titres et traduit les interfaces des dispositifs numériques du parcours en anglais ou allemand, à l'approche du visiteur. Ce dispositif est également un outil de médiation multilingue et accessible : des contenus audios et textuels complémentaires au parcours de visite sont proposés sur le téléphone du visiteur en français, LSF (langue des signes) et sept autres langues (anglais, allemand, espagnol, italien, néerlandais, chinois et arabe). Il propose également aux visiteurs non et mal-voyants un parcours en audiodescription, ainsi que la possibilité d'amplifier, de manière synchronisée, le son de certains dispositifs directement dans les appareils auditifs des personnes malentendantes.

Services

Vestiaires en libre-service pour déposer des affaires personnelles, à l'exception des bagages volumineux (de dimensions supérieures à 55cm x 35cm x 20cm)
Espace à langer à disposition au rez-de-chaussée

Accès

🚆 **En train** : 45 min en TER depuis la gare du Nord, puis 10 min de marche

🚗 **En voiture** :

De Paris : N2 vers Soissons (1 h)

De Laon : N2 vers Paris (45 min)

De Compiègne : RD973 (30 min)

De Soissons : N2 vers Paris (20 min)

Il est possible de stationner au parking de la gare ou en centre-ville.



Le CMN en bref

Le Centre des monuments nationaux (CMN) est l'établissement public chargé de la conservation, la restauration et l'animation de plus de 100 monuments historiques et jardins répartis sur tout le territoire.

Dans leurs écrins de nature ou en cœur de ville, des sites archéologiques et préhistoriques, des abbayes médiévales, des châteaux forts, des villas modernes, des tours ou trésors de cathédrales, illustrent la diversité de cet ensemble de monuments.

Une programmation riche de plus de 400 manifestations et partenariats associée à des actions d'éducation artistique et culturelle attire chaque année plus de 11 millions de visiteurs : expositions, ateliers, concerts, spectacles sont autant d'expériences originales ouvertes à tous les publics et au service du développement des territoires.

Au sein des monuments, des équipes passionnées ont à cœur de faire découvrir au public l'histoire et la vie de ces sites exceptionnels ainsi que leurs parcs et jardins.

Grâce au numérique, le CMN propose également de nouvelles expériences de visite des monuments (réalité virtuelle, casque géo localisé, parcours immersif, tablette interactive, spectacles nocturnes ou immersifs...) qui satisfont petits et grands.

Pour prolonger leur visite, les visiteurs peuvent retrouver au sein des 80 librairies-boutiques du réseau les livres d'art et d'architecture ainsi que les guides publiés par les Éditions du Patrimoine.

Retrouvez le CMN sur

 www.facebook.com/leCMN

 @leCMN

 @leCMN

 www.youtube.com/c/lecmn

 www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux

 www.tiktok.com/@le_cmn



Un programme d'abonnement annuel

« Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans plus de 80 monuments à partir de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages.

passion.monuments-nationaux.fr

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes

- Château d'Aulteribe
- Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
- Château de Chareil-Cintrat
- Château de Voltaire à Ferney
- Trésor de la cathédrale de Lyon
- Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
- Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté

- Chapelle aux Moines de Berzé-la-Ville
- Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
- Château de Bussy-Rabutin
- Abbaye de Cluny

Bretagne

- Grand cairn de Barnenez
- Sites mégalithiques de Carnac
- Site des mégalithes de Locmariaquer
- Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire

- Château d'Azay-le-Rideau
- Château de Bouges
- Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
- Palais Jacques Cœur à Bourges
- Cathédrale et trésor de Chartres
- Château de Châteaudun
- Château de Fougères-sur-Bièvre
- Maison de George Sand à Nohant
- Château de Talcy
- Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est

- Château de Haroué
- Château de La Motte Tilly
- Palais du Tau à Reims
- Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France

- Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
- Château de Coucy
- Villa Cavrois à Croix
- Château de Pierrefonds
- Cité internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts
- Colonne de la Grande Armée à Wimille

Île-de-France

- Château de Champs-sur-Marne
- Château de Jossigny
- Château de Maisons
- Villa Savoye à Poissy
- Domaine national de Rambouillet
- Domaine national de Saint-Cloud
- Basilique cathédrale de Saint-Denis
- Maison des Jardies à Sèvres
- Château de Vincennes

Normandie

- Abbaye du Bec-Hellouin
- Château de Carrouges
- Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle Aquitaine

- Cloître de la cathédrale de Bayonne
- Tour Pey-Berland à Bordeaux
- Château ducal de Cadillac
- Abbaye de Charroux
- Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
- Abbaye de La Sauve-Majeure
- Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère
- Site archéologique de Montcaret
- Château d'Oiron
- Grotte de Pair-non-Pair
- Château de Puyguilhem
- Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie

- Tours et remparts d'Aigues-Mortes
- Château d'Assier
- Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
- Château et remparts de la cité de Carcassonne
- Château de Castelnaud-Bretenoux
- Site archéologique et musée d'Ensérune
- Château de Gramont
- Château de Montal
- Sites et musée archéologiques de Montmaurin
- Forteresse de Salses
- Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris

- Arc de Triomphe
- Chapelle expiatoire
- Colonne de Juillet
- Conciergerie
- Domaine national du Palais-Royal
- Hôtel de la Marine
- Hôtel de Sully
- Panthéon
- Sainte-Chapelle
- Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire

- Château d'Angers
- Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Cloître de la cathédrale de Fréjus
- Site archéologique de Glanum
- Château d'If
- Villa Kérylos
- Trophée d'Auguste à La Turbie
- Place forte de Mont-Dauphin
- Abbaye de Montmajour
- Cap moderne, Eileen Gray et Le Corbusier au Cap Martin
- Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
- Monastère de Saorge
- Abbaye du Thoronet





**Cité internationale
de la langue française**
Château de
Villers-Cotterêts

Contacts presse

Centre des monuments nationaux

→ Pôle presse

Marie Roy et Su-Lian Neville

01 44 61 21 86 / 22 96

presse@monuments-nationaux.fr

Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :

presse.monuments-nationaux.fr

Cité internationale de la langue française - Château de Villers-Cotterêts

→ Chargée de communication

Lyse Hautecoeur

07 60 26 06 63

lyse.hautecoeur@monuments-nationaux.fr

